



La Protection Maternelle et Infantile (PMI)

La Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Le Département des Yvelines est à vos côtés pour le suivi de grossesse et de votre enfant de 0 à 6 ans.

La Protection Infantile

- Des permanences de conseils de puériculture sont assurées les mardis, mercredis de 14h à 16h et vendredis de 9h à 12h par une puéricultrice.
- Des consultations sont assurées par des pédiatres, le mardi matin de 9h à 12h et le jeudi après-midi de 13h30 à 17h, sur rendez-vous.
- Des visites à domicile de la puéricultrice peuvent être effectuées sur demande des familles.

Espace Jean Mermoz - 4 bis rue Clément Ader - Tél. : 01 30 83 61 00

Ouverture :

- Lundi, mardi, & mercredi : 8h30/12h30 à 13h30/17h30
- Jeudi : fermé le matin - 13h30/17h30
- Vendredi : 8h30/12h30 - 13h30/16h30

Prenez RDV sur place, en ligne : monespace.yvelines.fr (rubrique PMI) ou par téléphone : 01 30 83 61 00

La Protection Maternelle

Sur demande, une sage-femme, peut effectuer le suivi à domicile des futures mamans.

Numéros utiles

- Protection maternelle et infantile des Yvelines : 0 801 801 078
- Planification familiale des Yvelines : 0 801 802 803